

# LE PRÉCURSEUR,



## JOURNAL CONSTITUTIONNEL DE LYON ET DU MIDI.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCE, INDUSTRIE ET COMMERCE.

Ce Journal paraît tous les jours excepté le lundi. — Le prix de l'abonnement est de 16 fr. pour trois mois, 31 fr. pour six mois, et 60 fr. pour l'année. — Affranchissement pour l'étranger, 2 fr. par trimestre. — On s'abonne à Lyon, rue Saint-Dominique, passage Coudere au deuxième étage; à PARIS, chez M. SAUTELET, libraire, place de la Bourse, et chez tous les Libraires et Directeurs des Postes. — Les lettres et paquets doivent être affranchis.

LYON, 5 juillet 1827.

### DE LA SITUATION MORALE DE LA FRANCE.

M. Charles Dupin, dans son excellent ouvrage sur *la situation progressive des forces de la France*, nous a montré notre belle patrie réparant dans un espace de neuf années les pertes immenses qu'elle avait éprouvées pendant vingt-cinq ans de combats, de gloire et de revers, et qui lui coûtèrent neuf milliards de francs et quinze cent mille hommes.

« Ces plaies saignantes et profondes, dit-il, ont été guéries. L'œil cherche en vain nos cicatrices; la patrie a réparé ses immenses malheurs, elle est sortie de son épaissement, et, grâce à son énergie morale, fruit heureux de ses libertés, la voilà plus robuste, plus active et plus imposante que jamais. La vue des efforts qu'elle a faits pour renaître et reprendre sa majesté première, est le plus sublime spectacle qu'on puisse offrir aux nations. »

Mais là ne s'arrêtent pas les destinées de la France; entraînée par le torrent des idées nouvelles et par une génération qui en est l'organe; reportant incessamment vers l'industrie et les arts bienfaits de la paix ce génie actif et entreprenant dont la guerre était autrefois le but et l'objet, notre patrie n'a renoncé à des conquêtes sur les peuples voisins, que pour s'illustrer par de plus glorieuses conquêtes sur la barbarie et l'ignorance. Si, comme autrefois, le Français ne jette plus dans la balance européenne l'épée de Brennus, il lui appartient aujourd'hui d'y placer le poids immense qu'il doit à son industrie, à ses arts, à une civilisation toujours croissante.

Mais tandis qu'une si brillante carrière s'ouvre devant notre jeune France, il est de mauvais citoyens que tant de prospérités affligent, et qui, forcés malgré eux de reconnaître les triomphes de nos arts et de notre industrie, pensent s'en venger en calomniant les mœurs de la nation, et en la représentant sans cesse comme livrée à une corruption profonde qui l'a rend indigne des bienfaits de la liberté. Écoutez un des organes de ce parti rétrograde qui réclame sans cesse pour la France la censure et l'esclavage.

« Aujourd'hui, dit-il (1), les crimes les plus épouvantables n'étonnent pas même les enfans, tant ils se multiplient avec rapidité! Il n'y a plus qu'une seule chose qui surprenne, c'est de rencontrer un homme profondément religieux et royaliste... Le peuple a atteint les dernières limites de la scélératesse. Les

(1) Voyez une brochure intitulée: *Preuves frappantes de l'imminence d'une seconde révolution qui pourra couvrir de ruines, de larmes et de sang, tout le sol de la France, etc.*

### THÉÂTRE DES CÉLESTINS.

REPRÉSENTATION AU BÉNÉFICE D'HYPOLITE ROLAND.

*L'Enfant du champ de bataille.* — *Cache-Cache.* — *Le Barbier de Paris.*

*L'Enfant du champ de bataille*, mélodrame à grand spectacle, sorti de la plume féconde de l'auteur lyonnais qui se cache sous le nom de M. Eugène, compte déjà un assez bon nombre de représentations. Nous nous dispenserons de donner l'analyse d'une pièce maintenant bien connue des Célestins, est qui néanmoins promet de fournir encore une assez longue carrière. Des évolutions, des combats, le bruit de la caisse et des timbales, les coups de fusils, le cliquetis des sabres, font aux yeux du parterre son principal mérite. Il y a cependant un milieu de tout ce fracas militaire, une fable bien conçue, et un intérêt habilement soutenu. Un peu moins de prodigalité dans les détails pratiques de la vie des camps rendrait peut-être l'action plus vive, sans nuire au succès populaire de la pièce. Par exemple, nous désirerions que la leçon d'armes donnée par un vieux sergent au jeune *Adolphe*, fût raccourcie de moitié. Si quelques *maîtres* ou *privés*, voire même quelques *académiciens* se délectent en voyant la scène changée pour vingt minutes en une salle d'armes, la grande majorité des spectateurs prend peu de plaisir aux détails techniques reproduits dans cet épisode avec une trop scrupuleuse exactitude. Au reste, la pièce est mise en scène avec soin, et cette circonstance n'a pas peu contribué, sans doute, à en assurer le succès.

*Cache-Cache* a de jolies scènes et des jolis couplets. Quelque léger que soit le fond de ce vaudeville, l'esprit dont il est semé doit le faire réussir; mais il a besoin d'être mieux joué, sans quoi rien ne pourrait le garantir d'une chute. Mlle Florival a été charmante dans le rôle d'*Élviore*; mais Victor Moutin est un amoureux qui glace tout. Où donc a-t-il pris qu'un jeune et bouillant colonel qui vient de se battre au combat singulier, et de blesser dangereusement son ad-

» épouses sont frappées de mort par leurs époux, les pères tombent sous les coups de leurs fils, les enfans sont immolés par leurs mères; il se commet, en un mot, des crimes autrefois inouis, des crimes que l'antiquité païenne regarda comme impossibles... Et le gouvernement ne tremblerait pas en face d'un peuple aussi complètement abruti! »

A ces traits, qui pourrait reconnaître notre patrie? Cette France si riche, si industrielle, si morale; cette France dont les mœurs s'épurent à mesure qu'elle s'éclaire davantage; cette France, l'admiration de l'Europe, n'est plus qu'un vaste repaire de brigands et de cannibales!

Quant à cette jeunesse que l'émigration croyait rencontrer ignorante et dissipée, et qu'elle s'étonna de trouver sage, studieuse et éclairée, elle est aux yeux de

à peu près complètement perdue! « Hélas! s'écrie-t-il, que deviendra la France quand tous ces jeunes fanatiques du libéralisme domineront dans le royaume par leur position sociale, leur nombre, leur âge et leurs richesses?... » Vous demandez ce qu'elle deviendra! elle sera prospère et industrielle, forte et puissante, et attachée plus que jamais à sa constitution et à son Roi.

Mais à ces déclamations insensées d'un parti en délire, opposons les observations de M. Dupin.

Ce savant distingué a établi un parallèle entre les productions de la presse sous l'empire, et ces mêmes productions sous la charte, et il a trouvé des changemens qu'il importe de signaler.

« Par l'heureux effet de nos institutions nouvelles, les goûts de la France ont perdu de leur frivolité; les études graves ont gagné. La littérature philosophique, l'étude de la jurisprudence et des lois, la méditation de l'histoire, l'observation et la comparaison des mœurs et des coutumes, des productions de l'art et de la nature, qui caractérisent les nations contemporaines et les contrées qu'elles habitent; voilà les objets principaux vers lesquels s'est dirigé l'esprit de la nation française. » Or, sont-ce là les goûts d'une nation immorale et dégradée?

La littérature, a-t-on dit souvent, est l'expression de la société: on peut juger par là, l'ancienne et la nouvelle génération, et ici nous prendrons encore M. Dupin pour guide.

Avant 1789, on avait vu les littérateurs les plus illustres, les Diderot, les Piron, les Crébillon fils, les Parny, les Voltaire même, ne pas rougir d'offenser la morale dans leurs écrits; sans parler ici des productions infâmes dues à l'esprit corrompu et éhonté des Laurent, des Louvet, des de Sade et des Laclous.

« Aujourd'hui, dit M. Dupin, je chercherais en vain parmi les jeunes talens qui font la gloire de la France nouvelle, quelque

versaïre, doit raconter les circonstances de son duel avec un embarras de jeune fille, et jouer comme un enfant avec son chapeau pendant toute la durée de son récit. Cet embarras est charmant dans une villageoise timide, qui prend le coin de son tablier pour le rouler dans ses doigts, tandis qu'elle n'ose regarder en face la maman qui la gronde, ou le galant qui la cajole; mais un colonel d'autres manières, et Victor Moutin n'est pas une Agnès.

Barquis dans le rôle de *Vernier* a manqué de mémoire plusieurs fois. Félix n'a pas été plus heureux, tellement que dans son couplet du vaudeville final, il a recommencé deux fois ces vers qui sont, il est vrai, d'une dureté peu flatteuse à l'oreille :

Agents, banquier, prêteurs sur gages,

O vous, qui spéculiez sur tout...

Ce n'est qu'à la troisième qu'il a pu s'en tirer, et les sifflets des spectateurs ont dû lui prouver qu'il est dangereux d'apprendre un rôle comme on apprend sa leçon, quand on allait à Pécele.

Enfin, l'héroïne de la pièce, Mlle Florival est venue solliciter l'indulgence du public, suivant les us et coutume du vaudeville. Jamais, nous le croyons, les acteurs n'avaient eu, en effet, plus besoin d'indulgence, et la supplique finale était tout-à-fait de circonstance.

O vous, qui, par votre indulgence,

Encouragez tous nos travaux;

Appuis des arts qu'on aime en France,

Ah! montrez-vous, par vos bravos!

Mais vous, critiques trop sévères,

Qui ne pardonnez jamais rien

Même aux fautes les plus légères,

Cachez-vous bien! Cachez-vous bien!

Ah! pour ce soir, cachez-vous bien!

» production condamnable pour son immoralité, pour son impiété. Les Villemain, les Guizot, les Thierry, les Barante, les Casimir Delavigne, les Soumet, les Guiraut, les de La Martine, les Casimir Bonjour, etc., sont tous remarquables pour la chasteté de leur pensée et pour leur noble respect envers les sentimens religieux.

» . . . . Dans l'un et l'autre sexe, toute l'élite de la littérature est à la fois morale et religieuse ; et c'est dans la fange des médiocrités qu'il faut descendre pour trouver quelques productions obscures où l'on offense encore par tradition la pudeur et la divinité. »

Les mœurs de la société offrent à M. Dupin les mêmes progrès que les écrits des prosateurs et des poètes :

« Depuis les marches du trône, dit-il, jusqu'à l'humble demeure du bourgeois, je reconnais partout les heureux effets d'une grande amélioration. Je chercherais en vain dans le palais de nos rois, ces viles prostituées extraites de la populace pour souiller le sceptre avec plus d'éclat. Malgré de lâches calomnies, les mœurs des dames de la cour sont aujourd'hui plus pures non-seulement qu'aux époques tristement célèbres des Médicis, du Régent et de Louis XV, mais de Louis XIV et de Louis XVI. Le malheur a retrempe les vertus des familles illustres, la vie domestique a repris du charme pour elles, l'amour conjugal n'est plus un ridicule à leurs yeux ; enfin l'éducation des enfans occupe aujourd'hui les plus grandes dames et les plus grands seigneurs, qui jadis se reposaient d'un tel soin sur des valets et sur des mercenaires.

» L'amélioration des mœurs du clergé me paraît plus remarquable encore. La jeune France n'a plus même l'idée de ce qu'étaient ces abbés du monde, efféminés, luxurieux et corrupteurs. Nos jeunes ecclésiastiques, farouches, et pour le plus part à formes revêches, compensent du moins cette rude apparence par des mœurs irréprochables. »

Il est vrai qu'au milieu de cette amélioration générale des mœurs publiques, le moraliste voit encore avec douleur 4,594 condamnations prononcées en 1825 par les cours d'assises, et 4,548, en 1826 ; mais ces résultats, tout ailligeans qu'ils sont pour l'humanité, attestent encore les progrès de la civilisation. En 1665, dans les plus beaux tems du règne de Louis XIV, douze mille plaintes pour crimes de toutes les espèces furent, d'après le témoignage de Flécher, portées devant les commissaires royaux, à ce qu'on appelait les *grands jours d'Auvergne*. Flécher, en rapportant ce fait, assure que l'accusateur et les témoins se trouvaient quelquefois plus criminels que l'accusé. « Un de ces terribles châtelains, dit-il, entretenait dans des tours à Pont-du-Château, douze scélérats dévoués à toutes sortes de crimes, qu'il appelait ses douze apôtres. »

Voilà ce qu'était cependant cet ancien régime si vanté. Gardons-nous toutefois de croire que tout est fait pour nous ; il reste encore bien des vices à réprimer, bien des abus à réformer : marchons vers l'avenir, éclairés par l'exemple du passé ; et n'oublions pas qu'améliorer les mœurs publiques, c'est assurer le triomphe de la liberté, qui n'est jamais d'existence durable que lorsqu'elle fut fondée sur de mâles vertus.

Le plaidoyer de M. Guerre pour le *Précurseur* est sous presse et paraîtra incessamment. Il sera distribué *gratis* à nos abonnés, et quant au surplus, déposé chez les principaux libraires.

Plusieurs citoyens des Etats-Unis d'Amérique, résidant à Marseille, voulaient se réunir dans un banquet pour célébrer l'élection de M. de Lafayette ; mais l'autorité leur a fait donner, par l'intermédiaire de leur consul, l'ordre de se séparer. Un améri-

Malheureusement, M. le Florival a dit :

Qui ne pardonnez jamais rien  
Aux excuses les plus légères...

Malgré la légèreté de ses excuses, le parterre a demandé bis, et sans doute en expiation des nombreuses bévues de la soirée, a fait répéter le couplet, sans que M. le Florival changeât un mot à ses excuses.

La toile s'est baissée, quelques sifflets se sont fait entendre. Nous croyons que pas un d'eux ne s'adressait à la pièce, mais bien aux acteurs ; et si l'affiche annonce bientôt la seconde représentation de *Cache-Cache*, nous sommes persuadés qu'un nombreux public viendra s'y montrer. Mais que les rôles soient mieux sus... Après *Cache-Cache* est venu le *Barbier de Paris*, ou le *Parricide*, qui terminait la soirée. Ce mélodrame est un assemblage monstrueux de terrible et de comique, de triste et de gai, de noir et de plaisant, qui se succèdent tour-à-tour, et quelquefois se confondent ensemble, de manière à détruire l'une par l'autre les impressions que reçoit l'âme du spectateur. Qu'on nous permette une courte analyse de cette pièce.

Le barbier *Touquet*, l'âme damnée d'un certain comte de *Vilbelle*, tient depuis douze ans enfermée dans sa maison une jeune fille qu'il prend le plus grand soin de cacher à tous les yeux. *Blanche*, orpheline à l'âge de six ans, était conduite à Paris par un vieillard à qui sa mère mourante l'avait confiée, lorsque ce vieillard fut assassiné par le *Barbier*, qui le dépeçait sans oser se défaire de la jeune fille. C'est elle qu'il garde sévèrement emprisonnée, à l'époque où la scène commence. Cependant, un jeune bachelier, *Urbain*, parvient à s'introduire auprès d'elle, et à s'en faire aimer. Surpris par *Touquet* dans une entrevue, il demande la main de *Blanche* et l'obtient sous condition de l'épouser en secret. Sur ces entrefaites, le comte de *Vilbelle* ayant vu *Blanche* par hasard, en devient amoureux, la demande à *Touquet* qui la lui refuse, et le force par ses menaces à la lui livrer.

caïn qui devait faire partie de cette réunion, nous demande si la conduite de la police, dans cette circonstance, est autorisée par nos lois. Nous lui répondrons qu'en France pas plus qu'en Amérique, la police n'a d'inspection sur les gens qui dînent et sur les toasts qu'il plaît à ces gens de porter. Ainsi il est permis à des Américains de dîner à Marseille en l'honneur de Lafayette, tout comme il serait permis à des Français de dîner à Philadelphie en l'honneur de Washington.

— On nous écrit de Paris :

L'académie de médecine, à la suite de son vote sur les documents communiqués par le docteur Chervin, a encouru la disgrâce de M. le ministre de l'intérieur. On assure que S. Exc. a chargé M. le docteur Portal de lui présenter un nouveau plan de réorganisation pour cette nouvelle compagnie.

— Depuis quelques jours, les jeunes gens de la ville et des environs, appelés à tirer au sort pour le recrutement, parcourent nos rues avec des fifres et des tambours. Il n'est que trop commun de leur voir commettre des actes de désordres. Avant-hier, une troupe de ces jeunes gens avait dîné dans une auberge à Vaize ; en sortant, ils rencontrèrent une voiture publique dans laquelle était un dame, qu'un des conscrits, sans doute égaré par le vin, accosta par des propos grossiers. Un voyageur assis sur le devant de la voiture, voulut faire des observations ; mais le jeune homme furieux lui sauta à la figure et le mordit violemment. Cet événement attira beaucoup de monde ; un agent de police était présent ; nous ne savons s'il a arrêté le coupable.

— M. le Maire a fait afficher aujourd'hui une invitation à tous les citoyens ayant le droit d'être portés sur les listes électorales, de présenter au bureau des contributions de la mairie un extrait des registres des percepteurs qui constate qu'ils payent au moins 500 francs de contributions directes ; nous espérons que tous les Lyonnais s'empresseront de répondre à l'invitation de leur premier magistrat.

— Un haut-fourneau pour la fonte du minéral vient d'être élevé à Vizille, près de Grenoble. Un jeune homme plein de mérite a tout créé, et les difficultés n'étaient pas ordinaires. Les préparatifs achevés, il s'agissait de résoudre un grand problème, celui de savoir si l'on pourrait employer le charbon de terre de la Mure concurremment avec celui de Givors. La réussite de l'entreprise tenait à cela, parce que le charbon de la Mure vient de deux lieues, et coûte moins que celui de Givors.

Le succès le plus complet a couronné les efforts de M. Lebrun. L'expérience a détruit toutes les préventions. Le charbon de la Mure a été employé dans la proportion d'un quart, d'un tiers, d'une moitié, et la fonte a toujours coulé plus belle et plus pure. Ainsi, le département de l'Isère a conquis un établissement si précieux que ses montagnes, et susceptible de recevoir d'immenses développemens.

— Voici quelques nouveaux détails sur la catastrophe de Goncelin. Ils diffèrent en quelques points de ceux que nous avons donnés d'après une lettre écrite le surlendemain de l'événement, et qui a dû porter quelques traces de l'exagération, suite nécessaire d'un premier moment de trouble et de consternation. On verra surtout que le nombre des morts n'est pas aussi considérable qu'on l'avait dit d'abord :

Goncelin n'est point un village, c'est un bourg assez considérable du département de l'Isère, situé à deux myriamètres huit kilomètres (cinq lieues) de Grenoble. C'est un chef-lieu de canton, sa population est de 12 à 1,500 personnes. Placé au pied de deux montagnes, il est borné au levant et au midi par un ruisseau qui, coulant dans un lit profond, faisait mouvoir des moulins et divers artifices établis sur ses bords, et à quelques pas

*Blanche*, croyant aller retrouver *Urbain*, est conduite au château de *Vilbelle*, reconnaît l'artifice dont elle est victime, et résiste aux instances de son ravisseur.

Tandis que *Vilbelle* renouvelle ses supplications, qu'*Urbain* vient chercher son amie au château, que *Touquet* prépare sa fuite, en emportant avec lui toutes ses richesses, un portefeuille trouvé chez le *Barbier* est reconnu par le comte pour avoir appartenu à une femme qu'il avait séduite, et dont il pleure la mort depuis seize ans. Une lettre est cachée dans un double fond. « Je vous envoie, lui dit la femme, qu'il a trompée, je vous envoie votre fille et la mienne. Elle vous sera remise par un vieillard que son fils a déshonoré, et qui part pour se rendre à Paris, ne voulant plus rester dans un pays témoin de sa honte. Ayez pitié de *Blanche*, et récompensez le vieux *Touquet* ! Malheureux ! s'écrie le *Barbier*, j'ai assassiné mon père !

Ainsi, *Blanche* est la fille de *Vilbelle*. Dès ce moment *Urbain* n'a pas de peine à l'obtenir ; et le *barbier* parricide est chargé de chaînes au moment où la toile va tomber.

Jetez au milieu de cet *imbroglio* un gascon comme les gascons d'autrefois, qui parle beaucoup de son courage et qui tremble à toutes les minutes ; qui raconte, en se faisant raser sur le théâtre, qu'un barbier qui lui faisait crédit, lui mettait à chaque barbe une coche sur le visage, pour en marquer le nombre sans cesse de se tromper ; qui s'imagine avoir tué en duel le prince de la Cochinchine, qui se cache dans une armoire, pour échapper aux recors qui ne le poursuivent point ; ajoutez encore une gouvernante qui a peur des revenans, trois comédiens de l'hôtel de Bourgogne, qui semblent se disputer à qui sera le plus insolent ; tout cela vous donnera l'idée à peu près complète du mélodrame attendu, qu'on a joué la première représentation à eu lieu mardi.

Les rôles étaient mieux sus que dans le vaudeville précédent ; il y a eu de semblable dans le jeu des acteurs. Constant (*le Barbier*), Huguet (*le Gascon*), M. le Cara (*Blanche*), méritent une mention particulière.

au-dessous du bourg, traverse la grand-route, puis se jette dans l'Isère.

Le 14 juin, sur les sept heures du soir, une trombe d'eau fit dévaler les flancs des montagnes de St-Pierre, situées à deux lieus environ de Goncelin, et entraîna des milliers d'arbres, des sapins, des châtaigniers pêle-mêle avec la terre, et des blocs énormes de pierre.

Heureusement cette lave terrible se divisa : une partie alla ravager les campagnes de St-Pierre; une seconde partie celles de Theys; la troisième descendit par la gorge rapide des montagnes de Goncelin, renversant tout sur son passage. Trente-deux maisons voisines du torrent ont entièrement disparu; un plus grand nombre qui formaient la seconde et la troisième ligne, ne pourroient plus servir d'habitation, elles sont pleines de boue et de débris jusques au premier étage. Une couche épaisse de 15 à 20 pieds recouvre le sol et rend impossible le déblaiement; elle présente à la surface des débris de tout genre, des vêtements, des meubles, des chênes, des sapins dépouillés de leurs branches et de leur écorce. Une partie de la cure est aussi tombée dans les flots. On voit encore sur la terre des feuilletés qui ont appartenu à des livres saints.

Cette catastrophe effroyable a coûté la vie à plus de trente personnes. Les corps de 23 ont été trouvés et ensevelis. Au milieu de ces calamités désespérantes, qu'on aime à reporter sa vue sur des actes d'humanité! Un enfant de trois ans est jeté près du bord, de pauvres voisins le recueillent, l'élèvent, et remplacent les parens qu'il a perdus.

Deux ou trois jours après ce funeste événement, l'administration centrale de Grenoble a porté des secours à ces malheureux pays; elle fait délivrer du pain aux pauvres et travailler une centaine de soldats qui creusent le nouveau canal du ruisseau.

Plus de 200 malheureux n'ont plus d'espoir que dans la charité publique; ils ont tous perdu leurs meubles, leurs habitations, leur patrimoine; mais leurs concitoyens n'ont pas des cœurs insensibles, et déjà ils s'empresent de soulager leur misère.

Dans les circonstances difficiles et pénibles du moment, l'autorité locale a beaucoup à faire, elle doit non-seulement réparer les maux présents, mais prévenir ceux qui menacent encore le pays; la garantie d'une épidémie qui semble sortir de la lave déposée par le torrent, et engager les propriétaires à élever des constructions non plus sur les bords d'un ruisseau perfide, mais au nord sur la grande route, où les attendent la santé, la sûreté et les avantages du commerce. Les habitans de Goncelin ne doivent pas ignorer que huit masses pareilles à celle qui vient de les frapper, sont encore dans la gorge des montagnes, et peuvent d'un instant à l'autre tomber sur leurs têtes; ils ne doivent pas ignorer qu'une irruption de ce torrent avait déjà fait périr le bourg de Goncelin il y a trois siècles.

A M. le Rédacteur du PRÉCURSEUR.

Grenoble, 3 juillet 1827.

Monsieur,

Il nous serait bien agréable de pouvoir adresser des louanges aux autorités quand elles le méritent, ou de les avertir de leurs erreurs. Permettez, Monsieur, que nous vous fassions parfois quelque confidence. Nous avons à vous entretenir aujourd'hui d'une particularité que nous avons sur le cœur.

Vous savez qu'on fait près de Grenoble, sur le torrent du Drac, un pont suspendu, qui est presque achevé. Nous sommes loin de nous plaindre de sa construction; mais nous sommes demandés pourquoi on le faisait en chaîne plutôt qu'en fil; car il est certain que les ponts en fil de fer sont de moitié moins chers, et beaucoup plus solides. Nous en avons la preuve dans celui des MM. Seguin, sur le Rhône, entre Taia et Tournon.

Le péage du pont du Drac aurait donc été moindre de moitié, et cette économie eût été fort à considérer au sujet d'un pont qui ne fait communiquer la ville de Grenoble qu'avec quelques montagnes d'un difficile accès.

Doit-on penser que l'administration, qui a le dixième de toute la dépense, a exigé la construction la plus coûteuse, afin d'avoir 20,000 fr. au lieu de 10,000 fr.? Il nous semble qu'elle ne devrait pas laisser peser sur elle de pareils soupçons.

Nous avons l'honneur, etc.

Paris, 3 juillet 1827.

Le procès de M. Kératri a été plaidé hier en l'audience de la cour royale. Nous donnerons demain les débats.

Hier, un violent orage a éclaté à quatre heures sur la capitale. La foudre et la grêle l'ont accompagné. Le jardin des Tuileries était couvert de branchages arrachés aux plus gros arbres.

Le tonnerre est tombé sur la maison qui fait le coin de la rue de Richelieu, sur le boulevard Italien: il a frappé une cheminée, qu'il a dispersée en éclats; et de là est venu se perdre sur le boulevard. Heureusement tous les passans avaient cherché un abri contre des torrens de grêle et de pluie, et personne n'a été atteint. On craint que les campagnes environnantes n'aient beaucoup souffert.

L'orage s'est renouvelé pendant la nuit.

— des avis reçus de Toulon annoncent que toutes les mesures sont prises pour atteindre au passage la corvette algérienne, à son retour d'Alexandrie; et que les précautions nécessaires pour garantir la sécurité des sujets français et de leurs propriétés, ont été ordonnées et exécutées avec autant de succès que de promptitude.

— Les bricks *l'Eglise* et le *Destin*, armés au port de Nantes, ont été saisis à la côte d'Afrique, par la station française dans ces parages, pour motif de contravention en matière de traite des noirs.

Ces deux bâtimens ont été dirigés au Sénégal, pour y être déferés aux tribunaux.

— Le fait le plus digne peut-être d'occuper cette année l'attention des météorologistes est la co-existence de la sécheresse qui menace les récoltes des pays du nord, et des inondations qui désolent le centre et le midi de l'Europe.

On craint, dans beaucoup de provinces sur les bords de la Baltique, que l'extrême chaleur, jointe à la rareté des pluies, ne dessèche les céréales avant leur maturité, et il peut arriver que les mêmes pays soient ravagés par les débordemens des fleuves grossis à leur source. La hauteur de l'Elbe donne surtout les plus grandes inquiétudes.

— Une baleine de la plus grande espèce a échoué le 5 mai dernier dans les eaux d'Otrante. On peut juger de l'énormité de ce cétacée, en songeant que pour transporter le crâne seul sur un chariot, il n'a fallu rien moins que les forces réunies de six bœufs des plus robustes et de quarante hommes. Le directeur du Musée royal de zoologie a fait sur ce monstre un rapport au ministre de l'intérieur qui se termine ainsi: « Cet habitant des mers n'est point le *Physter*, mais bien une baleine, connue sous le nom de *Balenoptère* (baleine ailée). Ce mammifère réside dans les mers glaciales, et s'en éloigne rarement, ainsi ce sera une époque que mémorable pour nos descendants, amateurs de l'histoire naturelle, que celle où il est arrivé dans les eaux d'Otrante le plus grand des cétacées qui habitent le globe. »

— MM. Noël et Lacy frères, propriétaires de l'arrondissement de Meaux, ont déposé le 29 juin, au parquet de M. le procureur du Roi de Melun, une plainte contre M. le préfet de Seine-et-Marne; ils prétendent que ce fonctionnaire a commis à leur égard l'attentat à l'exercice de leurs droits civiques, prévu par l'article 114 du code pénal, en les rayant, le 17 juin 1827, de la liste des électeurs par défaut de justification de leur domicile politique actuel, et ils ont déclaré au greffe se porter partie civile.

— Par ordonnance du 16 juin, le Roi a nommé M. Descordes, membre de la chambre des députés, président du collège électoral du département de la Charente, qui se rassemble en ce moment.

— M. le premier président Séguier a dit avant-hier, à l'ouverture de l'audience, à un jeune avocat qui allait plaider une des causes du rôle: M<sup>e</sup> Delangle, le sieur Paulmier, qui a un procès de diffamation devant la cour contre le sieur de Maubreuil, et qui est un homme pauvre et malade à l'hôpital, m'écrit qu'il n'a pas les moyens pécuniaires suffisans pour se procurer un avocat; je vous nomme son défenseur d'office.

M<sup>e</sup> Delangle s'est incliné respectueusement, et a dit qu'il acceptait.

— La girafe est arrivée le 30 juin à cinq heures. On l'a placée dans une des serres du jardin du roi. Tous les jours, depuis dix heures jusqu'à midi, cet animal se promènera dans le jardin de botanique. Le public sera admis à la voir à travers la grille de l'enceinte de ce jardin.

— Un esturgeon pesant 140 livres a été pris il y a peu de jours dans le Rhin, près de Strasbourg. Ce poisson colossal a dû être exposé pendant trois jours aux regards des curieux.

— Il paraît certain que S. M. doit passer par Cambrai à son retour de Lille. (*Journal de Valenciennes.*)

— On mande de Dijon :

Une grande école d'artillerie et un grand arsenal vont être établis dans la ville d'Auxonne, en exécution d'une ordonnance du roi du 17 janvier dernier. M. le lieutenant-général d'artillerie comte Charbonnel est chargé par M. le ministre de la guerre de se rendre sur les lieux pour discuter et rédiger, en s'entendant avec M. le lieutenant-général Haxo, les projets d'agrandissement convenables à ces deux vastes établissemens militaires.

(*Journal de l'Aube.*)

— On lit dans le *Nouvelliste vaudois*: « Divers bruits se répandent sur des désordres qui auroient eu lieu à Appenzell le 18 de ce mois; on parle même d'une émeute populaire et de mauvais traitemens éprouvés par des magistrats; les membres du gouvernement doivent s'être démis de leurs charges et avoir envoyé un courrier à Zurich pour réclamer l'envoi de commissaires te-

déroulés. Un courrier des Rhodes extérieures doit aussi s'être rendu à Appenzell. Le 21, la tranquillité était rétablie. »

— M. Dauphin, desservant de Mayet-d'École (Puy-de-Dôme), rend compte, en ces termes, du passage par cette commune de Mgr. le duc d'Orléans :

Le Mayet-l'École, 25 juin 1827.

» Monsieur, S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans vient de passer au Mayet-d'École avec sa nombreuse et brillante famille. Il a vu toutes nos récoltes abattues par la grêle du 31 mai, et m'a remis 200 fr. pour les plus nécessiteux de mes paroissiens. Ce prince, dont la bonté du cœur égale l'éclat de la fortune, a accompagné ce don de paroles tout-à-fait obligantes, et nous a laissés avec de nouvelles espérances. Puisse le ciel conserver long-temps à l'humanité souffrante un bienfaiteur aussi généreux ! Telle est la prière que nous faisons tous hier aux pieds des autels, où nous avait réunis la reconnaissance. »

## EXTERIEUR.

### GRÈCE.

C'est à Pile de Syra qu'on a rendu les derniers honneurs aux restes du général Karaiskaki. Le gouvernement grec, pour rendre honneur à la mémoire des braves généraux et des autres défenseurs de la patrie qui sont tombés dans les dernières batailles de l'Attique, vient d'ordonner qu'on portât le deuil pendant trois semaines dans toutes les provinces de la Grèce libre, et qu'on y célébrât le premier dimanche où l'on recevra cette triste nouvelle, une pompe funèbre, de la même manière que cela a eu lieu à la mort de Marcos Botzaris.

Voici comment ces funérailles se sont passées à Pile d'Hydra, d'après une lettre que nous avons reçue : L'ordre du gouvernement étant arrivé ici, les femmes demandèrent qu'on leur permit de préparer ce qui était nécessaire pour les funérailles de ces illustres guerriers, et cet honneur leur fut accordé. Le dimanche, à onze heures du matin, cette triste cérémonie a eu lieu : des jeunes gens habillés en noir, et tenant des torches allumées à la main, sortirent des portes de l'éparchie (la préfecture) ; après eux venaient les prêtres, et ensuite le corps, que quatre jeunes hommes, fils des primats, portaient sur leurs épaules ; au-dessus du cercueil, tapissé de drap noir, était une croix, et au-dessous du dais s'étendait une main qui tenait une couronne au milieu de laquelle étaient inscrits les noms des braves défenseurs de la patrie qui ont versé leur sang dans l'Attique, Karaiskaki, G. K. Zavelas, L. Vécios, Photomaras, Nicéas, etc. ; dans l'intérieur du même corbillard, sur un drap noir, étaient placés des épées croisées en même nombre que les chefs, et les autres signes de leur rang ; et sur le devant, l'image de l'Ascension de Jésus-Christ. Les primats d'Hydra suivaient de près, et la garde de l'île, les fusils baissés, venait après eux ; le canon des vaisseaux se faisait entendre de cinq minutes en cinq minutes.

On traversa ainsi deux des plus grandes rues de la ville, et on se rendit à l'église, à la porte de laquelle d'autres prêtres, habillés aussi en noir, virent au-devant de la pompe funèbre. Dans toute la traversée, les femmes jetaient, du haut des fenêtres de leurs maisons, des fleurs sur le corps, et s'écriaient : « Que votre ame, braves mais malheureux généraux d'une patrie plus malheureuse encore, demeure désormais dans le séjour des anges ! »

Cette scène, qui a eu aussi lieu à Nauplie et dans les îles du voisinage, au lieu de refroidir le courage des Grecs abattu par un malheur continuel, a, au contraire, excité les passions nobles d'une jeunesse qui brûle pour la gloire, et le nombre de ceux qui s'enrôlent devient de jour en jour plus considérable ; beaucoup même de ceux qui se croyaient jusqu'alors d'un âge trop avancé pour courir aux combats, prennent maintenant les armes avec ardeur.

## MON-PLAISIR ET SANS-SOUCI.

La dernière fois que nous avons entretenu nos lecteurs de Mon-Plaisir et de Sans-Souci, nous avons énuméré une partie des avantages attachés à l'exécution de ce projet, et avons motivé le choix des lieux, en discutant, principalement sous le rapport de la salubrité, la préférence qu'ils devaient obtenir sur tout autre point de la Guilloitière. Il s'agit de créer un établissement durable, on ne saurait donc vérifier avec trop de soins tout ce qui peut contribuer à sa future prospérité. La précipitation ordinairement si commune dans les entreprises nouvelles, empêche de les apprécier convenablement et nuit presque toujours au résultat qu'on en attendait : l'enthousiasme se change en dégoût, et de tardifs regrets viennent justifier l'imprudence d'une semblable manière d'agir.

Ce reproche ne peut pas être adressé au projet de M. Hotelard, car il serait injuste de l'accuser d'avoir cherché à surprendre le public. Conformément au prospectus publié en avril dernier, une maison-modèle lui a été offerte comme terme moyen de comparaison, et chacun a pu dès-lors voir par lui-même l'effet de cette

petite propriété. Il faut convenir que M. Hotelard ne pouvait mieux prouver la sincérité de ses intentions, puisque ce moyen qui provoquait un examen ostensible, en donnant carrière ouverte à tous les genres d'objections, devait prévenir toute espèce d'erreur grossière. Enfin ce même prospectus reculant jusqu'au 15 de ce mois l'époque des ventes, permettait les plus mûres réflexions, et l'actionnaire qui aujourd'hui exhalerait quelque plainte, n'aurait resserré personne à son sort.

Le très grand nombre des souscripteurs ayant manifesté le désir d'obtenir une désignation exacte des lots, pour que chacun eût à reconnaître le sien provisoirement, nous savons que M. Hotelard s'occupe du tracé nécessaire, malgré les difficultés que présentent les récoltes non encore levées. Ainsi les actionnaires seront prochainement satisfaits sur une partie aussi essentielle de l'engagement pris envers eux.

Nous pensons que les résultats obtenus jusqu'à présent de part et d'autre engageront M. Henri Destournelles à ne rien négliger pour donner à l'œuvre de M. Hotelard le degré de maturité nécessaire à son entier accomplissement, en réalisant auprès des actionnaires les promesses faites dans le prospectus qui a servi de base au projet.

## VENTE JUDICIAIRE.

Demain samedi, sept juillet dix-huit cent vingt-sept, neuf heures du matin, sur la place des Célestins de cette ville, il sera procédé à la vente, au plus offrant et dernier enchérisseur, de meubles et effets saisis ; lesquels consistent en tables à dessus de marbre, chaises, glaces, billards, etc.

MENIER.

## A VENDRE,

Avec toute facilité pour le paiement,

La superbe terre d'Audoir, provenant de la succession de Mme. Forbin, et appartenant aujourd'hui à Mme. de Marcellus. Cette propriété située à Dompierre-les-Ormes, canton de Matar (Saône et Loire), sur la route conduisant de Mâcon à la Clayette, se compose d'un château très-vaste, meublé et bâti à la moderne, avec tous les objets d'agrément, et dépendances désirables ; de seize domaines, quatre étangs, un canal ayant plus d'une lieue d'étendue, deux moulins, une scierie à eau, etc. Sa contenance est d'environ 1,000 hectares ou 7,800 arpents lyonnais, et son revenu de 28,500 fr. S'adresser à M. Bruyn, notaire à Lyon, place de l'Herbe.

## AVIS.

### LUNDI CLOTURE.

Les sieurs Thomas Gulley et Smitt, de Londres, ont l'honneur d'avertir le public que leur collection de serpents vivans, offerte à la curiosité sur la place Louis XVI, aux Brotteaux, vient d'être enrichie de plusieurs pièces intéressantes ; on y voit entre autres :

1° Deux serpents à sonnettes, au lieu d'un seul. Le nouveau est beaucoup plus beau que l'autre et d'une dimension presque double.

2° Deux Boa Constrictor ;

3° Deux serpents arlequin ;

4° Deux nouveaux crocodilles, ce qui en porte le nombre à 4 ;

5° Deux camélions de toute beauté.

Les propriétaires ont en outre une collection d'oiseaux de divers pays, remarquable par sa variété et par sa richesse.

Le prix des places n'est pas augmenté. On donne à manger aux serpents tous les jeudis à 3 heures.

## ALLONGUE, COIFFEUR, RUE ST-POLYCARPE, N° 5,

A l'honneur de prévenir le Public qu'il vient de faire restaurer à neuf son magasin, où il a réuni tout ce qui concerne son état : Ouvrages en cheveux sur les modèles des premiers Artistes de la Capitale ; Perruques et Faux Toupets métalliques et implantés ; Tons à cylindre et Touffes imperceptibles faits avec la plus grande légèreté ; Nœuds d'Apollon, Tresses, et généralement tout ce qui peut se faire en ce genre ; Parfumeries, Essences, Savons des premières qualités ; Ganteries, Bretelles, etc. ; Cols en tout genre ; Cravattes dans le plus nouveau goût ; Broses et Peignes en tout genre ; Nœuds de ruban et Fleurs artificielles. Le sieur Allongue tient aussi plusieurs Dépôts, tels que ceux d'Eau de Cologne et de Fleurs d'Orange ; Moutarde de Verpré, meilleure que celle de Mail ; Briquets dits du Phénix, d'un effet inmanquable. Il vend toutes ces marchandises avec garantie, prend des abonnés des deux sexes au mois et à l'année, à des prix modérés, fait des envois en province.

Il prévient aussi qu'on le trouve chez lui depuis quatre heures jusqu'à dix heures du soir.

— On désire trouver une femme d'âge mûr, et sans suite, capable de gérer une petite auberge, et pouvant offrir un cautionnement.

— Un fonds de restaurant et hôtel garni, situé dans un des meilleurs quartiers de la ville, à vendre pour cause de départ.

— Un homme de 38 ans, sachant écrire et calculer, et pouvant offrir un cautionnement, désire une place de garçon de peine ou de recette dans un magasin quelconque.

S'adresser, pour les articles ci-dessus, aux sieurs Bertholon et Co, agents d'affaires, rue de la Cage, n° 15.

## BOURSE DE PARIS du 3 juillet 1827.

Rentes — 5 p. 100. jouiss. du 22 mars 1827. — 102 f. 70 80 c.  
Rentes — 5 p. 100. jouiss. du 22 déc. 72 71 f. 90 c.  
Ann. à 4 p. 100.  
Obl. de la v. de Paris.  
Quatre Canaux.  
Caisse hypothécaire 880

Actions de la banque 2005  
Fonds étrangers.  
Rent. de Naples, cert. Falc. 77 f.  
Obl. de Naples, comp. Rothschild en liv. sterl.  
Rentes d'Esp. cert. franc.  
Emp. royal d'Esp. 1826. 58  
Emprunt d'Haiti. 640 f.

